

Vivre l'après décès

La perte d'un animal suit le chemin de deuil de tout être cher. Avant d'être en paix et serein pour honorer sa vie et sa mémoire, il arrive de passer par des étapes plus difficiles ou douloureuses. La peine, la culpabilité, la colère peuvent vous assaillir.

Le deuil animalier est encore tabou dans nos sociétés. Vous pouvez vous sentir isolé ou incompris, même par votre entourage le plus proche. Pourtant, les liens du cœur sont éternels et peuvent se tisser avec n'importe quel être vivant.

Demander de l'assistance à votre vétérinaire, à des professionnels formés dans l'accompagnement au deuil ou, participer à des groupes de parole peut se révéler d'une grande aide. Les équipes des crématoriums sont formées et restent disponibles pour vous accompagner dans ces moments difficiles.

Nous vous encourageons à mettre en place des rituels à la maison ou ailleurs. Ces derniers facilitent le deuil : ils permettent de remercier pour la vie passée aux côtés de votre animal et d'honorer le lien qui vous unissait.



Voici quelques exemples de rituels à réaliser seul ou en famille :

Planter un arbre dans votre jardin ou installer une plante sur un balcon.

Allumer une bougie et penser à votre animal le premier soir après son décès ou le temps qui vous conviendra.

Réaliser un album photo vous rappelant tous les souvenirs et les bons moments passés avec votre animal.

Écrire un poème ou réaliser un dessin pour le garder ou le glisser dans la housse funéraire avec votre animal.

Organiser une cérémonie de dispersion ou d'inhumation des cendres, dans un lieu qui vous est cher ou propice au recueillement.

Vous déplacer au Jardin du souvenir du crématorium animalier où votre animal a été crématisé.